



Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PÉRIGORD

Prefecture

PÉRIGORD LIMOUSIN

2026-2-23

024 242 107 52 - 20260312-2026_2_23-DE
RÉUNION DES COMMUNES 7/2026

Séance du 12 mars 2026

Département de la
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
ST ROMAIN ET ST CLEMENT

Date de la convocation et
envoi de la note de

synthèse :
26/02/2026

Nombre de membres :

En exercice : 38
Présents : 36
Pouvoirs : 0

Étaient présent(e)s

Mesdames : CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, DESGRAUPES Maryline (suppléante de DEMARTHON Patrick), ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MAGNE Muriel, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick, WARNEZ Fabienne,

Messieurs : AUGEIX Michel, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, COURNARIE Pascal, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel, DUTHEIL Frédéric, DUSSUTOUR Bernard, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard,

Absents ou excusés : DEMARTHON Patrick (remplacé par sa suppléante DESGRAUPES Maryline), COUTURIER Pierre-Yves (absent), - LARRIEUX Isabelle (absente),

Mme. Annick MAURUSSANE est désignée secrétaire de séance.

Avenant à la convention avec le SDE 24 relative à la mission d'accompagnement au suivi et à la mise en œuvre du Plan Climat-Air-Energie Territorial

L'EPCI s'est engagé le 1^{er} avril 2021 pour la transition écologique et énergétique en portant un Plan Climat Air Énergie Territorial sur son territoire.

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne (SDE 24) à l'origine d'un marché groupé pour l'assistance à l'élaboration des PCAET s'est proposé d'accompagner les EPCI en transition dans la mise en œuvre et le suivi de leur PCAET via une convention bilatérale signée le 24 février 2023.

Par ailleurs, la réglementation prévoit qu'une mise à jour de la stratégie de transition et du plan d'actions associé soit faite au bout des 6 années de mise en œuvre afin de pérenniser et de renforcer les efforts de transition de l'EPCI. Cette étape importante requiert de remobiliser les acteurs du territoire autour de cette stratégie commune. Aussi le renfort d'un prestataire externe pour réaliser la révision semble nécessaire.

Dans le cadre de son accompagnement le SDE 24, a souhaité, par le biais d'un marché, recruter un bureau d'études pour mutualiser la mission d'accompagnement à la mise à jour des PCAET de Dordogne. La contractualisation avec ce prestataire externe est encadrée par un avenant à la convention d'accompagnement en vigueur avec le SDE 24.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mars 2026
Le Président,

Michel AUGEIX



AR Prefecture

024-242400752-20260312-2026_2_23-DE
Reçu le 17/03/2026

L'avenant modifie :

- La partie de la convention initiale dédiée à la révision/mise à jour PCAET, notamment les détails de la mission de révision/mise à jour ;
- La partie de la convention liée à la participation financière et particulièrement les modalités de contractualisation avec le prestataire retenu pour la mission d'assistance à la révision/mise à jour ;
- La durée de convention est également modifiée afin de s'inscrire dans les jalons du calendrier national pour la transition.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE les modalités de l'avenant à la convention relative à la mission d'accompagnement au suivi et à la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial**
- **AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier, en particulier l'avenant à la convention cité ci-dessus,**
- **INSCRIT au budget les dépenses programmées**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mars 2026
Le Président,

Michel AUGEIX

